

Parcoursup : comment sont alimentées les licences ?

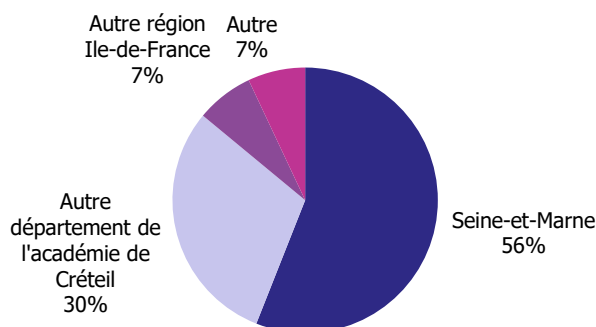
L'affectation en licence à l'université Gustave Eiffel est gérée via la plateforme Parcoursup. Les entrants en licence sont majoritairement issus de la phase principale d'affectation et plus de la moitié faisait partie de la première moitié des classements. Dans les disciplines où le nombre de candidatures est conséquent, les inscrits étaient les mieux classés. A l'inverse, dans les disciplines recevant moins de candidatures, pour recruter, il est nécessaire de descendre dans les listes de candidatures. Toutefois, le lien entre réussite et rang de classement mériterait d'être évalué.

A l'issue de la phase de recueil des vœux d'affectation des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur, via la plateforme Parcoursup, **1 778 étudiants** se sont inscrits en première année de licence à l'université Gustave Eiffel, à la rentrée 2019.

Parmi eux 76 % sont bacheliers de l'année 2019. Les autres sont en reprise d'études ou en réorientation. Parmi les nouveaux bacheliers, près de neuf sur dix sont titulaires d'un bac général.

Les nouveaux bacheliers sont essentiellement bacheliers de l'académie (86 %) et deux tiers des bacheliers de l'académie ont obtenu leur bac en Seine-et-Marne. L'université Gustave Eiffel se distingue par un recrutement local. En effet à l'échelle de la région Ile-de-France seuls 48 % des admis sont issus de l'académie dans laquelle ils sont recrutés [1].

Lieu d'obtention du bac Inscrits en première année de licence



Source : SISE inscriptions, Université Gustave Eiffel, 2020

La procédure Parcoursup

La procédure des vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur comprend plusieurs étapes :

- ◆ La phase principale, correspondant aux vœux émis par le candidat en première instance.
- ◆ La phase complémentaire : si le candidat n'a pas obtenu de réponse satisfaisante lors de la phase principale, il peut émettre dix nouveaux vœux dans les formations disposant encore de places.
- ◆ La commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES) : si le candidat n'a pas de place à l'issue de la phase complémentaire, il peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part du rectorat de son académie, qui lui proposera les formations disposant encore de places à ce stade.

Ainsi les choix pour le candidat s'amenuisent à chaque changement d'étape.

Neuf inscrits sur dix issus de la phase principale

L'essentiel des inscrits (89 %) sont issus de la phase principale. Ces étudiants ont donc obtenu une formation correspondant à l'un de leurs dix vœux d'affectation initiaux. Secondairement, 9 % des étudiants se sont inscrits à l'issue de la phase complémentaire. Enfin, marginalement, 1 % des étudiants ont accepté une formation proposée par le CAAES.

Les inscrits issus de la phase principale sont plus souvent néobacheliers que les étudiants issus des autres procédures (78 % contre 56 %).

Et les nouveaux bacheliers issus de la phase principale sont plus souvent titulaires d'un bac général : 88 % contre 58 % pour ceux issus des autres procédures. De plus les étudiants issus de la phase principale ont plus souvent obtenu leur bac avec mention (43 % contre 24 %), et plus souvent sans retard (83 % contre 68 %).

Enfin les inscrits issus de la phase principale sont plus souvent originaires d'un milieu social favorisé ou plutôt

Rang de classement et ordre d'appel

Les candidatures à la phase principale de la procédure sont classées pédagogiquement par l'établissement. A partir de ce classement, un algorithme calcule pour chaque formation l'ordre d'appel, afin de prioriser les propositions faites aux candidats. Ce calcul respecte un taux minimum de boursiers et de résidents de la région Ile-de-France. Afin de respecter ces taux, le rang de certains boursiers et/ou résidents sont réévalués dans le classement. Les candidats reçoivent une proposition selon cet ordre d'appel, qu'ils peuvent accepter ou refuser.

L'affectation des candidats bénéficiant de la phase complémentaire, de la procédure relative à la commission d'accès à l'enseignement supérieur ne relèvent pas de ce classement.

favorisé (53 % contre 35 % pour ceux issus des autres procédures).

Ainsi, les inscrits issus de la phase principale cumulent des atouts favorables à la réussite. [2]

Deux tiers des inscrits issus de la première moitié de l'ordre d'appel

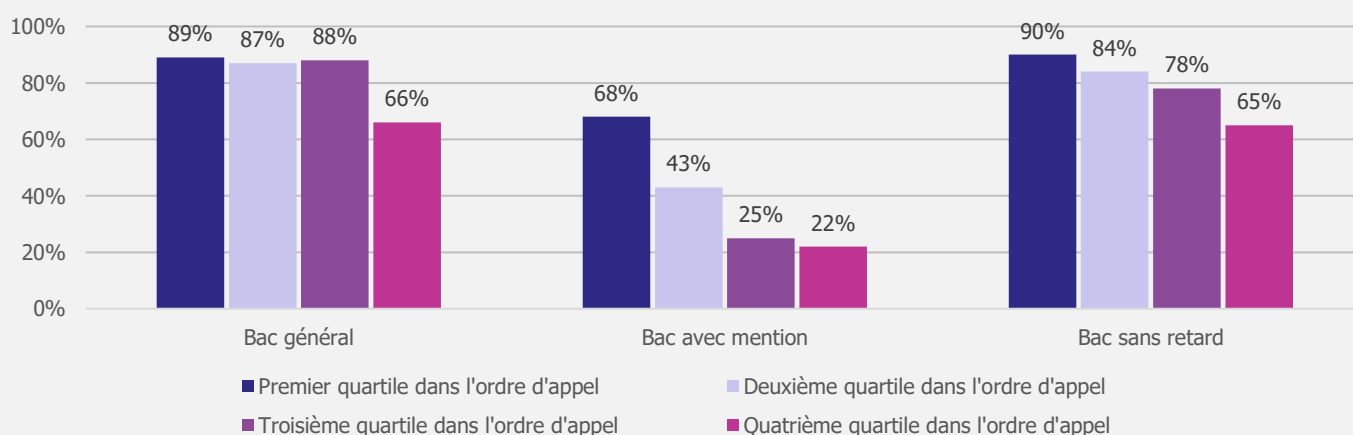
Parmi les inscrits issus de la phase principale, un quart se positionnait dans le premier quartile de l'ordre d'appel et 40 % dans le second. Les 34 % restants sont essentiellement classés dans le troisième quartile : 25 % des inscrits, pour seulement 9 % dans le dernier quartile. Fort logiquement les étudiants bien classés et donc appelés dans les premiers ont

un profil scolaire plus favorable à la réussite que ceux positionnés en fin de classement.

En effet les étudiants classés dans les trois premiers quartiles sont essentiellement titulaire d'un bac général (88 %) tandis que c'est moins souvent le cas de ceux du quatrième quartile (66 %).

De même la part des étudiants ayant obtenu une mention au bac varie de 68 % au sein du premier quartile à 22 % dans le dernier. Enfin 90 % des inscrits issus du premier quartile ont obtenu leur bac sans retard, contre 65 % des étudiants du dernier quartile.

Profil des bacheliers selon leur position dans l'ordre d'appel



Note de lecture : 89% des inscrits issus du premier quartile de l'ordre d'appel ont obtenu un bac général.

Source : SISE inscriptions, Université Gustave Eiffel, 2020
Parcoursup, Université Gustave Eiffel, 2019

Beaucoup de candidatures en STAPS et sciences économiques et de gestion.

Les formations relevant des disciplines de STAPS et de Sciences économiques et de gestion dénombrent plus de dix candidatures pour une place. En effet ces disciplines, appartenant aux filières dites « en tension » font parties des plus demandées par les candidats. Ainsi au regard du volume de candidatures par formation, ces dernières se remplissent essentiellement via la phase principale et qui plus est par les premiers appelés. En effet 99 % des inscrits sont issus de la phase principale. Et c'est dans les licences de STAPS que la part des étudiants issus de la première moitié de l'ordre d'appel est la plus élevée (99 %). De plus les inscrits en STAPS sont majoritairement issus du premier quartile de l'ordre d'appel, tandis que ceux de sciences économiques et de gestion sont 31 % dans ce cas.

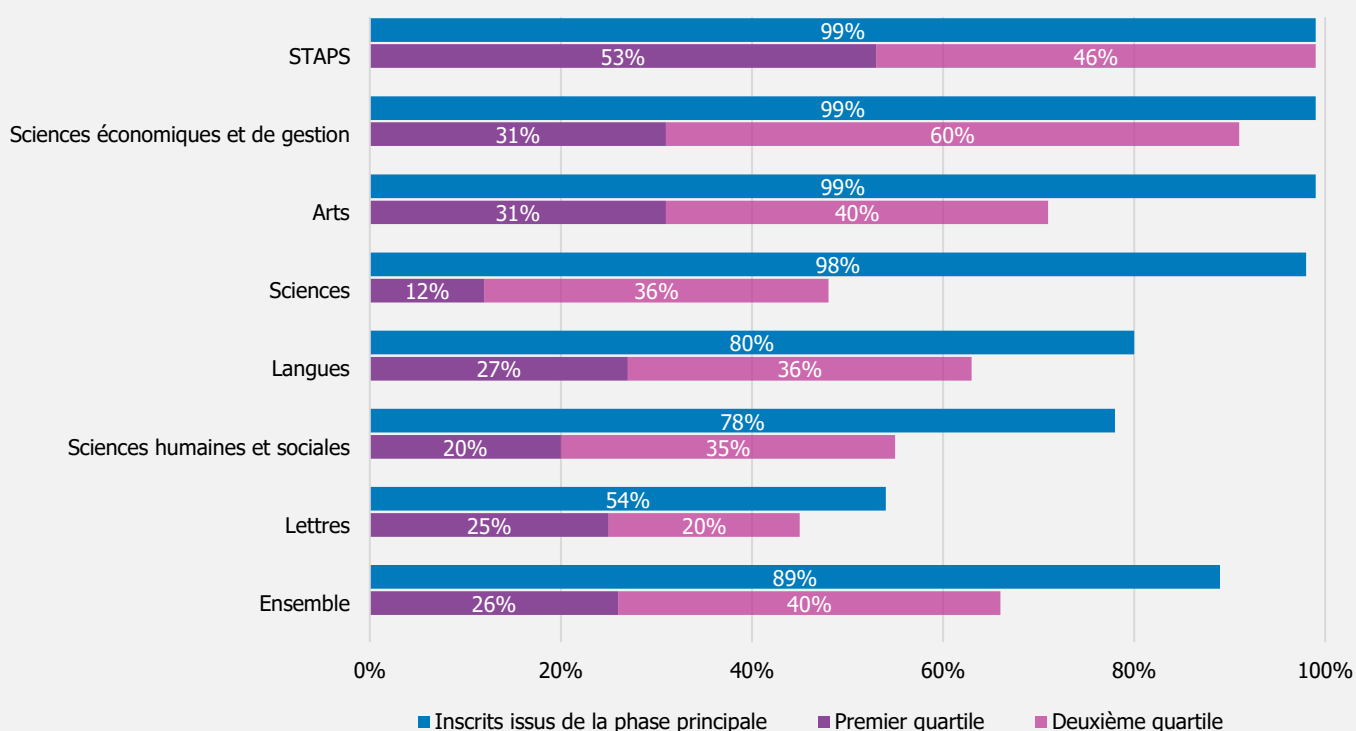
Quant aux licences d'arts, elles attirent un nombre conséquent de candidats (dix-neuf candidats par place). Cependant les licences d'arts étant sélectives, tous les candidats ne répondent pas forcément aux critères exigés. En effet, seuls 42 % des candidats sont classés et sont donc susceptibles d'être appelés. Ainsi tout comme les licences de STAPS et de Sciences économiques et de gestion, les licences d'arts sont complètes à l'issue de la phase principale. En revanche les inscrits sont un peu moins souvent issus de la première moitié du classement. (71 %).

Les formations scientifiques soumises à concurrence

Les licences relevant de la discipline des sciences, attirent également beaucoup de candidats au regard des places disponibles (onze candidats pour une place). Et elles accueillent essentiellement des candidats issus de

la phase principale (98 %). Cependant ces formations se distinguent des précédentes (STAPS et Sciences économiques et de gestion...) par une moindre proportion d'inscrits issus de la première moitié de l'ordre d'appel (48 %). En sciences, certaines formations sont très convoitées par les candidats comme la première année commune des études de santé (PACES) [3] ou encore les classes préparatoires aux grandes écoles. On peut supposer que les formations de l'université Gustave Eiffel pâtissent de cette « concurrence ». Ainsi, même si les formations de l'établissement attirent un nombre conséquent de candidats, les premiers du classement, étant sans doute également bien classés par les autres établissements, ne choisissent pas forcément de s'inscrire à l'Université Gustave Eiffel.

Phase de la candidature et ordre d'appel selon la discipline
Inscrits en première année de licence

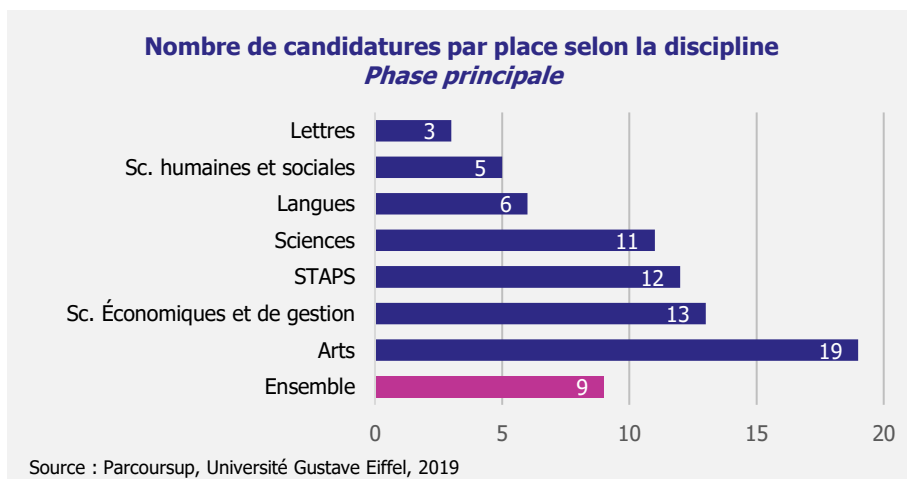


Note de lecture : 89% des inscrits EN L1 sont issus de la phase principale. et 26% étaient positionnés dans le premier quartile de l'ordre d'appel.
Source : SISE inscriptions, Université Gustave Eiffel, 2020
Parcoursup, Université Gustave Eiffel, 2019

Peu de candidats en SHS, langues et lettres.

Les formations relevant des sciences humaines et sociales, langues et lettres reçoivent moins de candidatures par rapport à leur capacité d'accueil. Ce sont les formations de lettres qui en dénombrent le moins avec seulement trois candidats pour une place. Ainsi pour recruter, ces formations sont plus souvent amenées à proposer des places à la phase complémentaire ou à la commission d'accès à l'enseignement supérieur. Et les inscrits issus de la phase principale sont moins représentés : en langues et sciences humaines et sociales, huit inscrits sur dix sont issus de la phase principale, et un peu plus d'un sur deux en lettres.

De plus, leurs candidatures sont moins bien classées : en langues un tiers des inscrits sont issus de la seconde moitié du classement ; c'est le cas d'un peu moins de la moitié des étudiants de sciences humaines et sociales et de plus d'un sur deux en lettres. Le faible volume de candidats nécessite de descendre plus loin dans la liste pour recruter.



L'attractivité des formations, un enjeu déterminant

Finalement, tout l'enjeu pour l'établissement est donc d'attirer un grand nombre de candidats

En effet les formations disposant d'un nombre conséquent de candidats par place recrutent essentiellement des étudiants issus de la phase principale, qui plus est de la première moitié du classement. Ces formations accueillent donc des étudiants ayant obtenu l'un de leur vœu initial, et étant à priori, en bonne adéquation avec la formation suivie (les classements étant établis selon les prérequis nationaux et éventuellement locaux).

En revanche, les formations moins bien dotées en candidats accueillent plus souvent des candidats recrutés au-delà de la phase principale et plus souvent des étudiants moins bien positionnés dans le classement.

On peut supposer que les étudiants, recrutés au-delà de la phase principale et ayant dû se repositionner dans leur choix au fils des étapes de la procédure, seront moins motivés et moins intéressés par le contenu de leurs études. Il serait d'ailleurs pertinent de mesurer si la phase d'origine de la candidature ainsi que la position dans l'ordre d'appel sont corrélés avec la réussite des étudiants.

Toutefois si le manque de candidats n'est pas souhaitable pour un établissement, à l'inverse trop de candidatures peut desservir les candidats, en particulier ceux de la seconde moitié du classement. Ces derniers n'ont pas forcément accès à l'un de leurs vœux initiaux.

En définitive, tant pour l'établissement que pour le candidat, l'équilibre idéal serait de tendre vers une adéquation mesurée entre l'offre et la demande. ♦

Laetitia GAUSSON

Sources et méthodologie

Sources :

- ♦ Sise Inscriptions 2019/2020
- ♦ Parcoursup 2019

Champs :

Inscrits en première année de licence à l'université Gustave Eiffel à la rentrée 2019 (hors étudiants inscrits parallèlement en CPGE).

Quartile :

Partage en quatre parts égales des candidatures ordonnées selon leur ordre d'appel. Le premier quartile contient les candidats les mieux classés et le quatrième ceux positionnés en fin de classement.

Pour aller plus loin

[1] Dépêche AEF, *Parcoursup 2019 : 23 % des bacheliers admis en L1 à Paris y étaient lycéens...*, Dépêche N°622379, www.aefinfo.fr.

[2] *Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2017*, Note flash du SIES N°21, Novembre 2018

[3] *Les vœux d'orientation des lycéens pour la rentrée 2019*, Note flash du SIES N°8, Avril 2019